



RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL

2019-2023



SOMMAIRE

L'UNSA face aux crises	4
La première réforme des retraites d'E. Macron	4
L'irruption du Covid	5
La crise du pouvoir d'achat	6
Des crises multiples et diverses	6
La seconde réforme des retraites d'E. Macron	7
Le développement au cœur des 4 ans	8
Aller à la rencontre des salariés	8
Consolider et aider nos équipes	9
Communiquer autrement	9
L'UNSA, le syndicat qui monte toujours	10
L'UNSA au quotidien	11
Des valeurs affichées fièrement	11
Un syndicalisme des solutions à l'offensive	12
Assurer une représentation efficace de l'UNSA	13



De Rennes 2019 à Dijon 2023, 4 ans nous séparent du précédent congrès, 4 ans d'intense activité de l'UNSA.

Un congrès de l'UNSA n'est jamais anodin, c'est un exercice de démocratie réelle, associant l'ensemble des représentants de nos structures syndicales et leurs adhérents (syndicats, fédérations, unions départementales et régionales). C'est un moment essentiel qui permet d'analyser et d'essayer de saisir les enjeux sociaux de la période et de préciser, d'amender, de modifier et d'adopter les orientations que nous prendrons pour les 4 ans à venir.

C'est pour l'UNSA un gage de son indépendance car c'est bien au sein du congrès, avec les délégués, que notre organisation décide, tranche, oriente.

C'est aussi le moment où le congrès aura à se prononcer sur le rapport d'activité de l'UNSA et en tirer les enseignements.

À jeter un coup d'œil rapide dans le rétroviseur, on pourrait penser que l'activité n'est passée que d'une réforme des retraites à une autre réforme des retraites. Ce n'est évidemment pas le cas, et ce rapport d'activité va tenter d'en esquisser les contours.

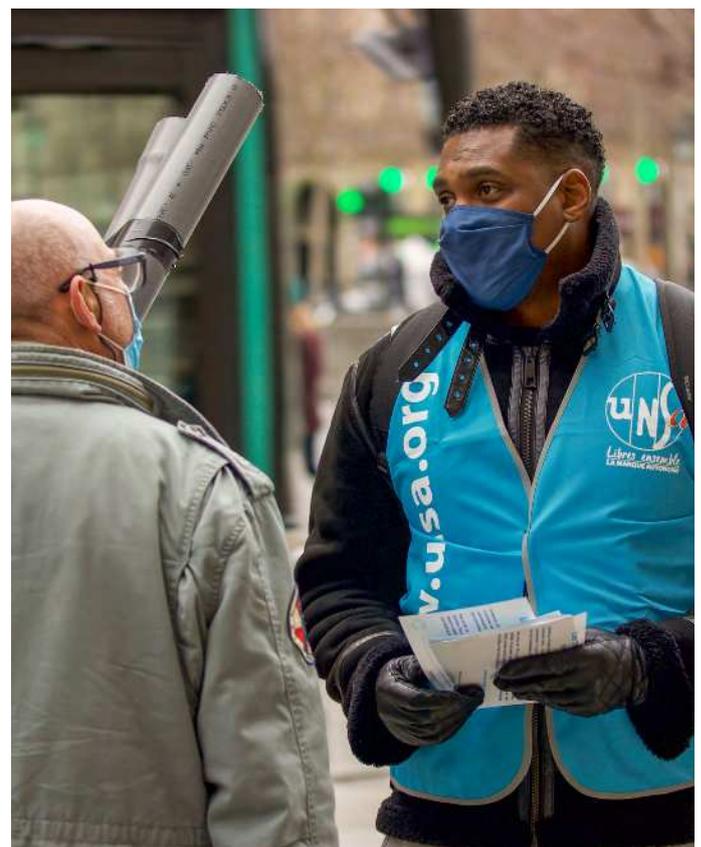
Impossible cependant d'être exhaustif. Il serait trop rébarbatif de lister toutes les initiatives, tous les déplacements, toutes les formations, toutes les déclarations, au risque même d'en oublier. Et pourtant, il faudrait souligner et remercier toutes ces bonnes volontés, toute cette énergie, toutes ces compétences mises au service de tout ce travail invisible, presque de fourmis qui fait le quotidien de notre engagement syndical à l'UNSA.

Le rapport d'activité de l'UNSA n'est pas seulement celui du secrétariat national ou du seul secrétaire général. Il est avant tout le bilan de l'ensemble des composantes de notre Union. Rien ne serait possible sans chacune et chacun de nos responsables et militants.

C'est donc bien un retour collectif que nous allons faire, en se focalisant sur les points les plus saillants.

Résumer en quelques mots l'enjeu de ces 4 années est assez simple : est-ce que l'UNSA est mieux implantée, mieux reconnue, avec une organisation plus affûtée, mieux organisée qu'il y a 4 ans ?

Bref, quelles qu'aient été les difficultés ou réussites de ce mandat, est-ce que l'UNSA est globalement en meilleure forme aujourd'hui qu'hier ?



L'UNSA FACE AUX CRISES

Et la période de 4 ans qui vient de s'écouler n'a pas été simple. C'est surtout et avant tout la période des crises. Crises sociales (à quelques mois de la crise des gilets jaunes, le 1^{er} conflit sur les retraites démarrait), crise sanitaire, crise géopolitique avec la résurgence de la guerre en Europe, crises écologique et énergétique, il y eut peu de moments de répit pour une société française déjà inquiète sur son avenir, traversée de tensions sociales et en proie à des inégalités criantes.

📖 La première réforme des retraites d'E. Macron

Dans ce contexte difficile, l'activité de l'UNSA a pu se déployer particulièrement dès septembre 2019. En effet, le gouvernement d'Edouard Philippe a décidé de mettre en chantier le régime universel de retraite annoncé par le Président.

L'UNSA a abordé ce débat avec un positionnement cohérent. Nous n'étions pas demandeur de cette réforme, mais nous souhaitions garder les deux fers de l'action au feu :

- Celui des manifestations et des grèves éventuelles et de la défense par la mobilisation des salariés des secteurs d'activité les plus impactés par la réforme.
- Celui de la poursuite du dialogue et de l'échange avec le gouvernement afin de limiter les effets de cette réforme, de préserver les acquis dans de nombreux secteurs, d'en éliminer les plus flagrantes injustices.

Dans ce débat complexe, souvent technique, qui demande précision et clarté, nous nous sommes opposés quand il le fallait et nous avons, à chaque instant, avancé des propositions, mis en avant les solutions de l'UNSA sur tel ou tel aspect. Nous n'étions, ni dans le « tous perdants », ni dans le « tout va très bien, Madame la marquise ».

Et ce positionnement nous a permis d'être, pour la première fois de notre histoire, pleinement associés aux négociations. Nous étions un des acteurs majeurs d'une négociation interprofessionnelle, en capacité

de peser dans les débats, avec la volonté de gagner sur plusieurs tableaux : intérêt général des travailleurs, intérêt plus particulier de certains métiers et de spécificités à garantir, intérêt pour l'UNSA et la poursuite de notre aventure.

Ce fut une bataille longue, parfois difficile avec des satisfactions quand certaines de nos revendications étaient prises en compte (recul de 12 ans de la mise en place de la réforme, clause du grand-père, plans de revalorisation salariale dans certains secteurs, maintien de l'âge légal à 62 ans...).

Le rapport de force que nous avons construit s'appuyait sur deux jambes :

- les mobilisations et les grèves pour éviter les « punis » de la réforme, en appui de mobilisations catégorielles ou le 17 décembre 2019 en refus à la proposition de mise en place d'un âge pivot.
- notre expertise, nos solutions, nos arguments qui ont forcé le respect de nos interlocuteurs et qui ont permis de modifier positivement le texte.

Les médias ne s'y sont pas trompés puisque sur cette période l'UNSA a connu un bond très important en termes de couverture médiatique. Presse, radio, TV, le Secrétaire général et les secrétaires nationaux ont fait feu de tout bois pour assurer la présence effective et originale de l'UNSA.



Laurent Escure invité de FranceInfo TV le 5 janvier 2023





L'irruption du Covid

La propagation rapide sur la totalité du globe du COVID et la crise sanitaire qui en a découlé sont venues percuter tout cela.

Dès le 17 mars et jusqu'au 11 mai 2020, la France et le monde se sont mis à l'arrêt. Fermeture des frontières, restrictions sévères des déplacements au strict nécessaire (alimentation, soin...), développement accéléré et obligatoire du télétravail, fermeture de toutes les entreprises, établissements scolaires ou administrations considérés comme non indispensables, report du 2^{ème} tour des élections municipales, port du masque et mesures barrières obligatoires, pénalisation des infractions aux règles édictées, ce confinement a fortement marqué la population et les salariés français.

L'UNSA s'est également confinée mais notre activité n'en a pas été pour autant arrêtée. Tous les secteurs de l'UNSA se sont mobilisés au niveau national pour accompagner les équipes militantes et les salariés.

Des Foires aux questions à destination des salariés et des représentants UNSA dans les entreprises mises à jour au fur et à mesure ont été mises en ligne sur le site. Un accompagnement « personnalisé » des sections syndicales suivies par l'UNSA Conseil a vu le jour. Des recommandations particulières d'un point de vue sanitaire comme pour accompagner la mise en place du télétravail ont été communiquées par les secteurs Protection Sociale et IRP...

L'UNSA a alerté régulièrement dans ses interventions, comme dans les échanges avec le gouvernement ou la présidence de la République, sur la situation des salariés : celles et ceux qui furent en 1^{ère} ou 2^{nde} ligne comme celles et ceux qui furent confinés.

Nous avons été nombreux à croire, le 11 mai 2020, fin du confinement, que cet épisode était derrière nous. Mais la réalité de la pandémie nous a rattrapés. L'UNSA n'a pas relâché ses actions de proximité et de solidarité et a accompagné le plan de vaccination. Il a fallu apprendre à vivre avec le virus : le vaccin et les gestes barrières restant des outils efficaces pour atténuer l'impact dramatique de la pandémie.





La crise du pouvoir d'achat

Très vite, l'UNSA a avancé sur le devant de la scène la question salariale. L'analyse de l'UNSA était assez simple. Après des années de vaches maigres, marquées par les conséquences de la crise économique de 2008 et en raison de l'amélioration globale de l'économie (malgré le COVID) nous avons dit très fort : « c'est au tour des salariés ». L'UNSA a revendiqué une augmentation de 10 % de tous les salaires (dans le public comme dans le privé), en commençant par les plus bas revenus.

Cette crise s'est aggravée, en particulier avec une augmentation de l'inflation. Et les réponses du gouvernement comme des entreprises n'ont pas été à la hauteur des demandes légitimes. L'UNSA a alerté sur cette colère sourde, froide et potentiellement explosive qui taraudait la société.

Notre campagne « Urgence Salaires » puis son site dédié ont alors connu un bel écho et ont soutenu nos syndicats dans les entreprises comme dans la Fonction publique qui ont adapté cette revendication à la réalité de leur secteur.

L'UNSA a également considéré que cette exigence d'augmentation des salaires, question si cruciale pour les travailleuses et travailleurs devait être prise en charge syndicalement. C'était pour l'UNSA une évidence : ce sujet devait être porté nationalement dans un cadre le plus unitaire possible. C'est la raison de notre participation à la journée de mobilisation intersyndicale et à la grève du 17 mars 2022. Cette question reste prégnante : la crise salariale s'aggravant au fil des mois et les inégalités apparaissant de plus en plus visibles. Face à l'urgence de cette situation, la démonstration a été faite qu'aucune organisation syndicale ne pouvait rester isolée. Cela a conduit à l'élargissement de l'intersyndicale à toutes les organisations dès juin 2022. Ce dont on peut se féliciter aujourd'hui.

Des crises multiples et diverses

Guerre en Ukraine, accélération et aggravation d'une crise écologique depuis longtemps prévisible, pénurie énergétique, si l'UNSA n'a pas de rôle de premier plan à jouer dans ces crises, nous n'en avons pas été cependant absents. Nous avons communiqué, alerté, accompagné et soutenu les professionnels en première ligne.

En ce qui concerne l'Ukraine, l'UNSA est partie prenante de l'initiative de solidarité intersyndicale avec l'envoi de matériel de première nécessité aux syndicats ukrainiens. Les secteurs Europe et Droits humains sont particulièrement mobilisés dans cette action.



📄 La seconde réforme des retraites d'E. Macron

C'est dans ce contexte difficile, tendu, que le gouvernement a abordé l'année 2023.

Après des mois de consultation, des semaines d'attente, E. Borne a livré le 10 janvier 2023 sa copie.

À quelques éléments positifs, que l'UNSA a soulignés dans sa communication, pas de surprise majeure. Les mesures prévues, retraite à 64 ans et accélération du « Touraine » sont punitives et injustes. Elles frapperont de plein fouet les salariés et agents de la Fonction Publique, notamment les plus fragiles. De plus, l'argument essentiel du gouvernement d'un déficit « qui mettrait en péril le système » ne tient pas, surtout quand on ne souhaite pas examiner des solutions alternatives au seul recul de l'âge, en particulier celles proposées par l'UNSA.

L'UNSA s'est engagée très tôt dans cette bataille. D'abord en participant sans faux semblants aux différentes consultations. Nous y avons développé des solutions, des propositions sur tous les sujets proposés et alerté sur les risques si le gouvernement s'obstinait.

C'est donc la voie de l'affrontement qu'E. Borne a choisi et l'UNSA lance toutes ses forces dans la bataille à venir. Jamais les arguments gouvernementaux ne sont aussi faibles, jamais nous n'avons eu depuis longtemps la possibilité de gagner. Gageons, à l'heure où sont écrites ces lignes, que l'avenir nous donnera raison.

Traverser ces crises qui ont jalonné les 4 dernières années a demandé une grande capacité d'adaptation et des réactions rapides. Ce que nous avons essayé d'accomplir.



Mais il a fallu aussi assumer le quotidien d'une organisation syndicale comme la nôtre : améliorer sa représentativité, assurer la réussite aux différents scrutins, monter en expertise et compétences, aider et accompagner nos structures syndicales, consolider notre organisation tout cela en cherchant à s'adresser aux salariés de façon originale ou nouvelle...



Crédit Photo : Alain Jocard/AFP

LE DÉVELOPPEMENT AU CŒUR DES 4 ANS

L'histoire de l'UNSA n'est pas faite de ruptures, elle est faite de continuité et d'approfondissement. Ce fut le cas encore pendant ces 4 années, où l'UNSA a poursuivi son action sur le chemin de son développement.

Priorité développement, c'est le maître mot de l'UNSA !

Aller à la rencontre des salariés

Un syndicat n'est rien sans le contact, la rencontre, les échanges avec les salariés. Et le « syndicalisme français est mourant » de ne pas avoir largement renoué avec les préoccupations concrètes, quotidiennes des travailleurs.

C'est bien sûr et avant tout la responsabilité des fédérations et des syndicats, en prise plus directe avec les réalités professionnelles, avant celle de l'Union. Mais l'UNSA au niveau interprofessionnel n'a pas été absente de cet enjeu fort pour la rénovation du syndicalisme. On a expérimenté des méthodes nouvelles et des dispositifs particuliers pour les salariés les plus isolés.

C'est ainsi qu'à deux reprises, l'UNSA a lancé deux grandes consultations à destination des travailleurs : l'une intitulée « Un monde à repenser » juste au sortir du 1^{er} confinement en juin 2020, l'autre « La Primaire Sociale » en novembre/décembre 2021. Comportant plusieurs questions, appuyées sur des sites dédiés spécifiques et sur des campagnes sponsorisées sur les réseaux sociaux, ces deux enquêtes ont recueilli l'opinion et les avis de plusieurs dizaines de milliers de



travailleurs. La Primaire Sociale a également fait l'objet d'une étude et d'une communication par la société d'étude et de conseil BVA. Le congrès de Rennes avait placé au cœur de notre action syndicale la nécessité d'aller à la rencontre des travailleurs les plus isolés et les plus éloignés des organisations syndicales. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire en approfondissant et en développant sous une forme originale le syndicat UNSA TPE. La création des Z'aideurs (avec un site dédié pendant la campagne des élections TPE) souligne également cette volonté de construire et nourrir un lien de proximité avec les salariés de TPE.

Concernant les travailleurs des plateformes (VTC et livreurs à vélo), dans un temps très court, l'UNSA a mis en place un dispositif léger de plateforme téléphonique pour répondre rapidement aux interrogations de ces travailleurs.



Primaire sociale de l'UNSA : portez vos revendications pour 2022 !

enquetes.unsa.org/primairesociale



ou flashez ce QR code pour participer



En savoir plus sur cette initiative : <https://primairesociale.unsa.org>



Pour rester libre dans votre activité tout en étant défendu

Du 9 au 16 mai

VOTEZ UNSA, 1^{ER} SYNDICAT AUTONOME

Rendez-vous sur :



Consolider et aider nos équipes

L'UNSA reste une organisation jeune et l'UNSA Please est l'un des leviers majeurs de son renforcement. Cette plate-forme de services, à destination des équipes militantes de terrain s'est déployée, étoffée et professionnalisée depuis septembre 2019. Grâce à des services dans les domaines du juridique, du conseil, de la communication, du développement, du numérique et de la formation par le biais du CEFU, plus d'un millier d'équipes différentes ont été accompagnées et aidées jusqu'à aujourd'hui.

En parallèle, les secteurs ont construit des outils à destination de ces équipes (kit protection sociale ou kit salaires, guide pratique transition écologique, guide formation professionnelle, fiches techniques et pratiques diverses...), disponibles sur le site unsa.org.

Enfin, le secteur Territoires, nouveauté depuis Rennes, a apporté une aide efficace et a servi de relais pertinent aux Unions Régionales et Départementales UNSA.

Communiquer autrement

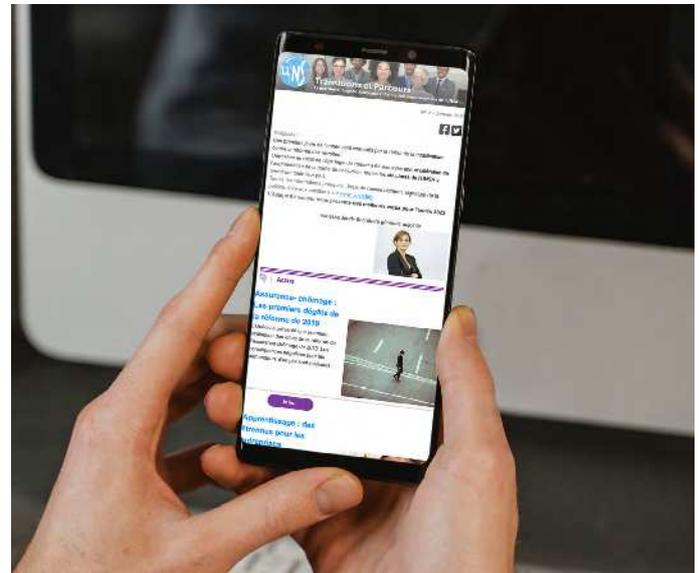
Le monde est un monde de communication et l'UNSA depuis 2019 a amplifié les efforts déjà accomplis.

Servie en grande partie par l'actualité, la présence médiatique de l'UNSA a fortement augmenté. Notre service de communication interne (Créa Com) s'est professionnalisé, étoffé. Il est toujours très fortement sollicité, preuve de son succès.

Notre communication s'est déployée largement, en particulier en investissant plus fortement le numérique : comptes de réseaux sociaux plus actifs, visuels spécifiques, nouvelle maquette Unsa Infos, développement de lettres en ligne de secteur comme pour les secteurs juridique, économie emploi et formation professionnelle, territoires ou pour le CEFU, sites spécifiques pour des campagnes nationales. Et même si notre site national reste encore à retravailler, le nombre d'articles publiés a augmenté entraînant de fait une hausse de fréquentation.

Enfin, nous avons fait le choix de mener deux campagnes nationales de notoriété de grande ampleur, l'une à l'occasion des élections TPE (« Moins seules, Plus fort-es avec l'UNSA ») l'autre au moment des élections dans la Fonction Publique (« l'UNSA, votre alliée du quotidien »).

Alliant vidéos, visuels et sites spécifiques, utilisant une large palette de moyens de communication allant des campagnes sur les réseaux sociaux à des spots radio, des pages de publicité dans des magazines et même une publicité sur des écrans de chaînes de télévision, ces deux campagnes ont été vues par plusieurs millions de personnes. Elles ont ainsi contribué à développer l'image de l'UNSA et à entretenir l'idée d'une organisation syndicale originale, n'hésitant pas à utiliser des moyens de communications syndicaux moins traditionnels.



Équipes de terrain UNSA



Besoin d'un coup de main ?



Dans le public comme dans le privé

JE VOTE UNSA !

Stratégie Formation

Je contacte 09 65 00 00 00



URGENCE
#Salaires #Pensions
Public et privé

Pour porter vos revendications
Pour obtenir des solutions au quotidien

Rendez-vous sur mon-unsa.org



VOTRE ALLIÉE DU QUOTIDIEN

CABINETS MÉDICAUX

L'UNSA est **représentative** avec **plus de 20 % des voix**

L'UNSA est **LE 3^{ÈME} SYNDICAT DE LA BRANCHE**



CABINETS DENTAIRES

L'UNSA est **représentative** avec **plus de 40 % des voix**

L'UNSA est **LE 1^{ER} SYNDICAT DE LA BRANCHE**



HOSPITALISATION PRIVÉE

L'UNSA est **représentative** avec **plus de 11 % des voix**

L'UNSA est **LE 4^{ÈME} SYNDICAT DE LA BRANCHE**



PROTHÉSISTES DENTAIRES

L'UNSA est **représentative** avec **plus de 28 % des voix**

L'UNSA est **LE 2^{ÈME} SYNDICAT DE LA BRANCHE**



||| L'UNSA, le syndicat qui monte toujours

Verdict des efforts et du travail engagés, les résultats de l'UNSA à chacun des scrutins confirment nos progrès constants.

Les élections TPE du 22 mars au 6 avril 2021 ont amplifié les résultats positifs déjà obtenus aux scrutins précédents. Avec 15,9 % des voix, l'UNSA devient la troisième organisation syndicale des TPE. Elle est même la deuxième organisation derrière la CGT dans le collège « non-cadres ». C'est surtout, dans un contexte de baisse de la participation, la seule organisation à progresser en voix comme en pourcentage depuis 2012.

Ce résultat très positif est venu s'ajouter aux voix obtenues dans le secteur privé. Et en mai 2020, le verdict de la représentativité des organisations syndicales sur le cycle électoral 2014-2019 est tombé. L'UNSA progresse et obtient 6 %. Là encore, c'est la seule organisation à progresser en voix comme en pourcentage. Dans les CSE, nous nous présentons devant 1 salarié concerné sur 4. Cela reste encore insuffisant. Nos listes y obtiennent cependant un score moyen de 24 %.

L'UNSA bouscule surtout la hiérarchie syndicale en devenant la 5^{ème} organisation syndicale en cumul des voix des salariés du public et du privé. La revendication de l'UNSA d'un étage supplémentaire de représentativité, sur les sujets concernant tous les travailleurs en France (protection sociale, retraite...) est donc plus que jamais d'actualité.

Pour poursuivre cette dynamique, l'UNSA a lancé Horizon 2025 afin d'améliorer encore notre représentativité.

En décembre 2022, les élections dans la Fonction Publique ont vu l'UNSA poursuivre sa progression. Les progrès obtenus sur les trois versants, dans la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière, se concrétisent par un score de 11,7 % (+ 0,5 point depuis 2018) et permettent de décrocher un siège supplémentaire au Conseil Commun de la Fonction Publique.

Les résultats de l'UNSA ne seraient pas exhaustifs sans aborder un scrutin nouveau, celui concernant les travailleurs des plateformes où l'UNSA obtient la représentativité chez les VTC.

POUR LES AGENTS, RECONNUS D'UTILITÉ PUBLIQUE

10 % d'augmentation du point d'indice !

L'UNSA, votre alliée du quotidien



L'UNSA AU QUOTIDIEN

Au-delà des grands dossiers qui impliquent toutes et tous, le rôle des différents secteurs du siège national a été primordial. Construire une organisation efficace, qui porte haut ses couleurs, qui ne transige pas sur ses valeurs ou ses convictions se fait aussi par touches, au prix d'un travail parfois invisible et grâce à l'énergie et à l'engagement des militants et salariés de l'UNSA.

Il ne peut être question ici de reprendre la totalité des actions conduites par chacun des secteurs mais des rapports d'activités spécifiques sont disponibles ici : <https://vu.fr/nvvgb>.

Des valeurs affichées fièrement

L'UNSA, ce sont des hommes et des femmes attachés à la charte des valeurs. Au quotidien, au fil de l'actualité, l'UNSA les a toujours défendues et mises en avant. De nombreux outils, tracts, affiches, articles en attestent. Nos interventions dans de nombreuses instances et la place souvent centrale occupée par l'UNSA en sont la preuve. Dans le domaine de la solidarité internationale et européenne, l'UNSA a poursuivi son investissement dans les différentes instances (CES, OIT, TUAC...). Et preuve du poids de l'UNSA acquis au niveau national comme international : pour la 1^{ère} fois, l'UNSA a été nommée au Comité Economique et Social Européen à l'automne 2020.

Partie prenante d'actions de solidarité avec les peuples et les syndicalistes opprimés au Bélarus, en soutien des femmes iraniennes par exemple, l'UNSA prend une part active à l'initiative intersyndicale en faveur de l'Ukraine et a été présente fin janvier en Pologne au moment du départ vers l'Ukraine du matériel de première nécessité acheté par les organisations syndicales françaises.

Des valeurs toujours, au cœur de nos actions quotidiennes dans la lutte contre les discriminations : participation de plus en plus large aux marches des Fiertés,






LAÏCITÉ :

C'EST L'ANNIVERSAIRE DE LA LOI DE 1905

Depuis sa constitution, l'UNSA a fondé son engagement sur le respect de droits et de valeurs, figurant notamment dans sa charte. Elle rappelle son attachement notamment à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés.

La République laïque garantit la liberté absolue de conscience et d'opinion à chacun. Elle protège les citoyen-nes dans leur liberté de croire et de ne pas croire. C'est pourquoi l'UNSA affirme son attachement inconditionnel à la laïcité de l'Etat.

La date du 9 décembre, anniversaire de l'adoption de la loi de séparation des Églises et de l'État est l'occasion de rappeler qu'elle est celle qui permet à toutes et tous de bénéficier de la liberté absolue de conscience et qui garantit la neutralité de l'État. L'UNSA ne saura accepter une quelconque remise en cause des principes fondamentaux de cette loi.

Afin que les tensions potentielles ayant trait aux questions religieuses dans les entreprises diminuent, l'UNSA revendique :

-  **La formation** : celle-ci est indispensable, tant du côté des managers que des représentants syndicaux et de toutes les travailleuses et travailleurs des entreprises. En effet, rappeler le fondement de la laïcité en France, le cadre juridique en place et les dispositions du Code du travail qui permettent à certaines entreprises de limiter l'expression religieuse en leur sein sont indispensables pour une bonne compréhension du sujet.
-  **La négociation** : la Loi Travail de 2016 permet dorénavant aux entreprises d'intégrer le devoir de neutralité dans leurs règlements intérieurs. Que ce soit la discussion autour de ce sujet, ou l'adoption d'une charte de la laïcité comme c'est le cas dans certaines entreprises, il faut que ces mesures soient discutées et négociées avec l'ensemble des organisations syndicales.

www.unsa.org


matériel spécifique pour la journée du 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes), participation active à la journée du 9 décembre sur la laïcité (date anniversaire de l'adoption de la loi de séparation des Églises et de l'État), responsabilité accrue au sein de diverses instances, formations ou interventions sur la lutte contre les discriminations ou contre les violences sexistes et sexuelles en entreprise...

Et c'est cet attachement aux valeurs républicaines et démocratiques, inscrites dans notre charte des valeurs qui ont amené l'UNSA à adopter une résolution, le 18 mai 2021, réaffirmant l'incompatibilité des valeurs fondatrices de l'UNSA avec celles du Rassemblement national, distinguant clairement les responsables et militants de ce parti d'extrême droite avec les électeurs attirés et souvent bernés par son discours et actant l'exclusion de fait de deux responsables syndicaux de l'UNSA engagés publiquement sous la bannière RN lors d'élections.

Dans le prolongement de nos prises de position, l'UNSA a appelé dès le premier tour des élections présidentielles de 2022 à s'écarter des populistes et à choisir les candidats du camp républicain.



Concernant les enjeux écologiques et la nécessaire transformation écologique et énergétique, l'UNSA a soutenu la démarche de la Convention Citoyenne sur le Climat. Pendant ces 4 années, qui ont montré que personne ne peut plus s'étonner des changements climatiques majeurs qui adviennent, l'UNSA mis en place un groupe de travail interprofessionnel organisé par thème. Elle a relayé, pris position et rendu compte régulièrement de l'actualité sur ce sujet (loi Climat & Résilience, COP, rapports du GIEC ...).

Un syndicalisme des solutions à l'offensive

Appuyés solidement sur notre ADN réformiste combatif, nous avons marié syndicalisme de propositions et de solutions avec un syndicalisme d'opposition quand cela était nécessaire. Les conflits sur les retraites en sont une illustration mais d'autres thématiques en furent l'occasion.

Ainsi, concernant la Stratégie pauvreté et le Revenu Universel d'Activité, nous avons occupé une place importante dans les échanges par nos analyses, nos propositions et notre expertise. Nous avons proposé de créer un Revenu Universel de Solidarité et de mettre en place un Pôle Public d'Accompagnement Social et Professionnel organisant et facilitant l'accueil et le suivi des bénéficiaires de celui-ci. Si ce dossier a été stoppé en raison de la pandémie, la dégradation de la situation financière de nombreux Français montre l'urgence de reprendre ce dossier.



Dans la fonction publique, notre action, en particulier celle de l'UNSA Fonction Publique, a permis d'obtenir deux accords actant l'avancée de revendications de l'UNSA sur la protection sociale complémentaire en santé des agents publics et sur le télétravail.

Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres mais la période écoulée nous a surtout amenés à nous opposer.

La réforme de l'assurance chômage mise en place dès novembre 2019, reportée à plusieurs reprises en raison de la pandémie, est pleinement entrée en vigueur en octobre 2021. Une nouvelle réforme, applicable au 1^{er} février 2023, prévoit « d'adapter » la durée d'indemnisation à l'état du marché du travail. Concrètement, il s'agit de diminuer les droits des chômeurs, le gouvernement considérant qu'en diminuant la taille du filet de sécurité les chômeurs trouveront plus vite un emploi. Cette réforme aggravée encore fin 2022 est injuste et fragilise encore plus les plus fragiles. L'UNSA s'y est opposée dès l'origine, le plus souvent dans un cadre unitaire. Les secteurs Économie, Emploi et Formation professionnelle ainsi que Juridique ont œuvré ensemble pour attaquer devant le Conseil d'État les décrets gouvernementaux, avec succès parfois comme la suspension du décret du 30 mars 2021 - salaire journalier de référence.

Enfin, la fonction publique a été percutée par la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique » qui réduit et amoindrit le dialogue social dans la fonction publique. L'UNSA et l'UNSA Fonction Publique s'y sont opposées avec conviction, sans succès. Cette loi a deux conséquences majeures : elle vise à multiplier les recrutements d'agents contractuels fragilisant ainsi le statut de fonctionnaire, elle réduit les capacités de contrôle sur les décisions administratives par les organisations syndicales. L'UNSA Fonction Publique a dû adapter ses pratiques syndicales au nouveau cadre juridique.

L'UNSA, avec l'UNSA Fonction Publique, a défendu devant le Conseil Constitutionnel la question du respect du secret médical par l'administration vis-à-vis de ses agents. La plus haute juridiction nous a donné satisfaction.



Assurer une représentation de l'UNSA efficace

Une des particularités reconnues à l'UNSA, c'est notre capacité d'analyse, notre expertise et notre capacité à proposer des solutions.

C'est ce qui a été réalisé au niveau national dans toutes les instances et organismes dans lesquels nous siégeons ou à chacune des auditions, concertations auxquelles nous étions invités.

Cet engagement quotidien, en particulier au CESE, est largement reconnu. Nos conseillers ont participé et participent pleinement aux travaux. Avec la réforme du CESE, le nombre de conseillers a été diminué. Pour autant, la délégation de l'UNSA n'a pas diminué et la présidente du groupe UNSA est devenue vice-présidente du CESE, actant ainsi notre influence grandissante dans cette instance.

Nous avons également étoffé nos représentants en région ou dans les conseils de prud'hommes. Ainsi, le travail constant accompli sur le champ de la protection sociale nous a permis d'obtenir des sièges dans les CAF et maintenir ceux des CPAM.

Le secteur juridique national, singulièrement renforcé et professionnalisé, en lien avec le CEFU a formé de très nombreux praticiens du droit.

Et nous avons maintenu un effort constant d'information par le biais de colloques (colloques organisés par notre réseau d'avocats partenaires APPUI, santé environnementale, transformations numériques et changement au travail...), d'interventions de spécialistes (le Président du COR et Michaël Zemmour un économiste spécialiste des retraites pour les plus récents) et de formations dédiées.

Notre centre de formation, le CEFU, a su s'adapter pendant cette période particulière. En effet, le Covid nous a obligé à revoir les méthodes de formation avec le développement de la formation à distance et à inventer un nouveau format de stages : les ateliers du CEFU.

La progression a été importante, passant de 1330 formations et 16 749 stagiaires en 2019 à 1932 formations et 19 429 stagiaires en 2022.



Michaël Zemmour, Économiste spécialiste des retraites